

Janvier 2014

F

	منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة	联合国 粮食及 农业组织	Food and Agriculture Organization of the United Nations	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	Продовольственная и сельскохозяйственная организация Объединенных Наций	Organización de las Naciones Unidas para la Alimentación y la Agricultura
---	--	--------------------	---	---	---	--

Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique

VINGT-HUITIÈME SESSION

Tunis (Tunisie), 24-28 mars 2014

SITUATION DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE DANS LA RÉGION ET EXÉCUTION DU PROGRAMME DÉTAILLÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE AFRICAINE (PDDAA), AVEC UN ÉCLAIRAGE PARTICULIER SUR LES PETITS EXPLOITANTS AGRICOLES ET L'AGRICULTURE FAMILIALE

Table des matières

- I. Introduction
- II. Situation et tendances de l'agriculture, de l'alimentation et de la nutrition en Afrique
- III. État d'avancement - Examen et stratégie de l'initiative «Maintenir l'élan du PDDAA»
- IV. Créer des conditions propices aux investissements de la part du secteur privé national, y compris les petites exploitations agricoles et les exploitations familiales
- V. Investir dans un agenda local pour les sciences, la technique et la formation, qui réponde aux besoins et aux objectifs des agriculteurs, en particulier les petits exploitants et l'agriculture familiale
- VI. Contributions efficaces du PDDAA au renforcement des capacités systémiques pour des mesures et une mise en œuvre axées sur les résultats
- VII. Rôle joué par la FAO dans l'appui à l'exécution du PDDAA
- VIII. Recommandations

Résumé

L'Union africaine a proclamé l'année 2014 Année de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, afin de marquer le 10e anniversaire du (Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine) PDDAA. En outre, à sa soixante-sixième session, l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé l'année 2014 «Année internationale de l'agriculture familiale». Le présent document dresse le bilan des réalisations de l'Afrique au cours de la dernière décennie et des perspectives d'avenir, en présentant notamment l'examen stratégique du PDDAA effectué à la demande de l'Union africaine (UA) et du (Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique) NEPAD (2012), qui a abouti à la publication du document et du cadre de résultats de l'initiative «Maintenir l'élan du PDDAA». Quatre domaines d'action prioritaires nécessaires à l'accélération de la transformation et

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org



mj566f

du développement sont examinés: i) identifier et approuver un programme de cohérence des politiques, de coordination et de mise en œuvre émanant des pays africains; ii) créer des conditions propices aux investissements de la part du secteur privé national, y compris les petites exploitations agricoles et les exploitations familiales; iii) investir dans un agenda local pour les sciences, la technique et la formation, qui réponde aux besoins et aux objectifs des agriculteurs, en particulier les petits exploitants et l'agriculture familiale; et iv) déterminer comment le PDDAA peut contribuer plus efficacement au renforcement des capacités systémiques pour des mesures et une mise en œuvre axées sur les résultats. Les principales recommandations découlant de ce qui précède sont formulées dans l'optique de la situation en ce qui concerne la sécurité alimentaire et l'agriculture dans la région, de la mise en œuvre du PDDAA, des petites exploitations agricoles et de l'agriculture familiale.

Questions portées à l'attention de la Conférence régionale

Il est suggéré à la Conférence d'examiner en particulier trois domaines d'action prioritaires nécessaires à l'accélération de la transformation et du développement:

- i. Créer des conditions propices aux investissements de la part du secteur privé national, y compris les petites exploitations agricoles et les exploitations familiales.
- ii. Investir dans un agenda local pour les sciences, la technique et la formation, qui réponde aux besoins et aux objectifs des agriculteurs, en particulier les petits exploitants et l'agriculture familiale.
- iii. Déterminer comment le PDDAA peut contribuer plus efficacement au renforcement des capacités systémiques pour des mesures et une mise en œuvre axées sur les résultats.

La Conférence approuvera également les principales recommandations suivantes concernant la situation de la sécurité alimentaire et de l'agriculture dans la région, l'exécution du PDDAA, les petits exploitants agricoles et l'agriculture familiale.

Situation de l'alimentation et de l'agriculture dans la région

- iv. Les gouvernements africains doivent intégrer efficacement les objectifs nutritionnels et les investissements agricoles prenant la nutrition en compte dans les plans du secteur agricole.

Exécution du PDDAA

- v. Les dirigeants africains doivent renouveler leur engagement à augmenter leurs investissements publics dans l'agriculture conformément aux Accords de Maputo et à consacrer une part croissante des recettes fiscales tirées du secteur des ressources naturelles à une croissance et un développement agricoles diversifiés.

Petits exploitants agricoles et agriculture familiale

- vi. Les dirigeants africains doivent intensifier leurs efforts pour résoudre les problèmes qui limitent le plus la productivité, les revenus et la sécurité alimentaire des petits exploitants agricoles et de l'agriculture familiale, notamment en soutenant les organisations d'agriculteurs et les coopératives pour qu'elles aient plus de poids, en créant des instruments de financement, ainsi que des programmes de protection sociale et des instruments de gestion des risques ciblés pour accroître leur résilience.
- vii. Les gouvernements doivent promouvoir l'ouverture et une véritable action commune des acteurs étatiques et non étatiques aux niveaux régional, national et local, afin de favoriser la responsabilisation, la transparence, les résultats et la compétitivité du système agroalimentaire et des chaînes de valorisation des produits.

Situation de l'alimentation et de l'agriculture dans la région et exécution du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA), avec un éclairage particulier sur les petits exploitants agricoles et l'agriculture familiale

I. Introduction

1. L'année 2014 est l'Année de l'agriculture et de la sécurité alimentaire pour l'Union africaine. Le choix de l'année 2014 s'inscrit dans le contexte de deux faits importants: i) la croissance soutenue des économies africaines et ii) la nécessité d'actualiser le PDDAA pour optimiser ses résultats et son impact. Par conséquent, il serait judicieux de s'associer à l'élan croissant pour faire le point sur les enseignements tirés par les gouvernements africains, la Commission de l'Union africaine et le NEPAD, ainsi que par les partenaires du développement de l'Afrique au cours des vingt dernières années d'expérience et d'identifier les opportunités futures. Le présent document dresse le bilan des réalisations de l'Afrique au cours de la dernière décennie et des perspectives d'avenir, en présentant notamment l'examen stratégique du PDDAA effectué à la demande de l'UA et du NEPAD (2012), qui a abouti à la publication du document et du cadre de résultats de l'initiative «Maintenir l'élan du PDDAA».

2. Cet événement concorde avec un autre fait marquant, à savoir la décision de l'Assemblée générale des Nations Unies de proclamer l'année 2014 «Année internationale de l'agriculture familiale» lors de sa soixante-sixième session. L'Assemblée générale a invité la FAO à faciliter sa mise en œuvre en coopération avec les gouvernements, le système des Nations Unies, et les organisations non gouvernementales ainsi que les organisations de la société civile concernées. L'objectif global de l'Année internationale est de «remettre l'agriculture familiale au centre des préoccupations internationales et d'appuyer les plans nationaux visant à renforcer le rôle que jouent l'agriculture familiale et les petits exploitants dans la lutte contre la faim et la réduction de la pauvreté rurale, afin de favoriser un développement durable des zones rurales et d'améliorer la sécurité alimentaire». Le Forum rural mondial (FRM) a travaillé activement à la promotion de l'Année internationale de l'agriculture familiale, en collaboration avec les principaux réseaux régionaux d'associations d'agriculteurs familiaux en Afrique, en Asie et en Amérique latine, et soutenu à l'instigation des Philippines par la Conférence de la FAO lors de sa trente-septième session. L'Année internationale de l'agriculture familiale de 2014 a pour objectif de mieux faire connaître l'agriculture familiale et les petites exploitations agricoles¹ en focalisant l'attention du monde entier sur le rôle important qu'elles jouent dans la lutte contre la faim et la pauvreté, la sécurité alimentaire et la nutrition, l'amélioration des moyens de subsistance, la gestion des ressources naturelles, la protection de l'environnement et le développement durable, notamment dans les régions rurales.

3. En Afrique, le dialogue régional sur l'agriculture familiale - vers une approche stratégique de promotion de la sécurité alimentaire et nutritionnelle - a été organisé par la FAO, en collaboration avec l'Alliance coopérative internationale (ACI), l'Organisation mondiale des agriculteurs (OMA) et le Forum rural mondial. Ce dialogue régional a offert aux parties prenantes et aux pays un espace unique de partage de points de vue et d'expériences sur le rôle et les difficultés de l'agriculture familiale en Afrique, ainsi que sur la voie à suivre. Ils ont souligné la contribution des exploitants agricoles familiaux à la durabilité sur le plan économique, écologique et social, et à l'élimination de la pauvreté rurale et de l'insécurité

¹ Tout en reconnaissant la grande diversité des types de petits exploitants agricoles ou d'exploitations familiales en Afrique, en termes de moyens de production, de taille, d'accès aux ressources productives et de niveau d'intensification, les deux termes sont utilisés indifféremment dans le présent document pour faire référence à ce grand groupe divers de petits agriculteurs.

alimentaire. Ils ont également fait le constat que l'agriculture familiale en Afrique est extraordinairement résistante, ayant survécu à de nombreux changements économiques et sociaux, mais qu'il reste des problèmes importants. Les participants au dialogue ont reconnu la grande diversité de l'Afrique et n'ont préconisé aucune mesure standard applicable à tout le continent. Ils ont plutôt appelé de leurs vœux un solide engagement en faveur de l'agriculture familiale et l'adoption de principes adaptés au contexte spécifique de chaque pays pour que ce secteur devienne productif et performant à l'avenir.

4. Prises ensemble, l'Année de l'agriculture et de la sécurité alimentaire de l'Union africaine et l'Année internationale de l'agriculture familiale sont idéales pour repositionner l'agriculture familiale au centre des politiques agricoles, environnementales et sociales dans les programmes nationaux.

5. Depuis 1999, l'Afrique a enregistré des augmentations constantes de la croissance économique, accompagnées d'une amélioration de la gouvernance et des indicateurs de développement humain. En 2014, les dix pays qui connaissent la croissance la plus rapide dans le monde sont en majorité des pays africains, et le Fonds monétaire international estime que la croissance économique de l'Afrique sub-saharienne sera de 6,1 pour cent en 2014. En dépit de ces progrès, l'Afrique reste le continent le plus touché par l'insécurité alimentaire, avec des niveaux relativement faibles de productivité agricole, de faibles revenus des populations rurales et des taux élevés de malnutrition. Par conséquent, la question qui doit être débattue est: «Comment les dirigeants africains peuvent-ils s'appuyer sur ces progrès en renouvelant leur engagement à investir davantage dans des programmes entrepris dans le cadre du PDDAA et à les mettre en œuvre aux niveaux national, régional et continental, afin de susciter une transformation complète de la capacité des pays à favoriser une croissance et un développement agricoles diversifiés».

6. Le présent document recommande aux dirigeants africains de discuter et de se concentrer sur trois domaines d'action prioritaires nécessaires à l'accélération de la transformation et d'un développement diversifié bénéficiant aux petits exploitants agricoles et aux exploitations familiales:

- i. Créer des conditions propices aux investissements de la part du secteur privé national, y compris les petites exploitations agricoles et les exploitations familiales.
- ii. Investir dans un agenda local pour les sciences, la technique et la formation, qui réponde aux besoins et aux objectifs des agriculteurs, en particulier les petits exploitants et l'agriculture familiale.
- iii. Déterminer comment le PDDAA peut contribuer plus efficacement au renforcement des capacités systémiques pour des mesures et une mise en œuvre axées sur les résultats.

II. Situation et tendances de l'agriculture, de l'alimentation et de la nutrition en Afrique

7. Entre 2000 et 2010, le PIB annuel total de l'Afrique a augmenté en moyenne de 4,8 pour cent, par comparaison avec l'augmentation de 2,1 % de la décennie précédente (1990-1999) (IFPRI). Au cours de ces deux dernières décennies, les taux de croissance du PIB annuel du secteur agricole ont atteint respectivement 3,2 pour cent et 3 pour cent. Dans un certain

nombre de domaines importants², des succès ont été remportés dans l'agriculture, notamment: intensification de la production de denrées de base; amélioration de variétés de bananes en Afrique de l'Est et centrale; variétés de maïs à haut rendement en Afrique de l'Est et australe; gains de productivité dans la culture du manioc; diversification en dehors des principales cultures (par ex. production laitière au Kenya, le Botswana a développé un secteur moderne d'exportation de bœuf); gains de productivité dans la production de coton au Burkina Faso et au Mali; et thé et floriculture en Afrique de l'Est (Haggblade et Hazell, 2010 et FAO, 2013).

8. Les sujets traités et les données présentées dans la documentation³ abondent dans le sens d'une amélioration de la situation en ce qui concerne la faim et la malnutrition en Afrique au cours des dernières décennies. Malgré ces améliorations, les niveaux absous de faim et de sous-alimentation restent «préoccupants» en Afrique sub-saharienne. Depuis 2007-2008, la faim a reculé dans le monde mais à un rythme plus lent (IFPRI, 2013). De fortes fluctuations de l'approvisionnement alimentaire ont également été constatées en Afrique (FAO, 2013). En outre, les taux de pauvreté en Afrique ont légèrement diminué, passant de 56 pour cent en 1990 à 49 pour cent en 2010, 388 millions de personnes vivant toujours dans une extrême pauvreté (plus de 50 pour cent et 239 millions d'africains souffrant de malnutrition chronique) (FAO, 2012). En 2012, les chiffres montraient que l'Afrique était la région qui avait fait le moins de progrès en matière de réduction de la pauvreté; selon le Rapport sur les objectifs du Millénaire pour le développement 2012 des Nations Unies, l'Afrique était en deçà de 41 pour cent de l'OMD 1, contre 25 pour cent pour l'Asie du Sud et 6,1 pour cent pour l'Amérique latine. Le score attribué par l'Indice de la faim dans le monde à l'Afrique sub-saharienne était inférieur de 23 pour cent en 2013 par rapport aux années 90, contre 34 pour cent en Asie du Sud et 28 pour cent dans le Proche-Orient et en Afrique du Nord (IFPRI, 2013).

9. Selon le Rapport mondial sur le développement humain 2010 du PNUD, l'Afrique subsaharienne a la plus forte incidence de pauvreté multidimensionnelle, avec d'énormes écarts entre les 37 pays africains de l'échantillon, allant de la plus faible incidence, soit 3 pour cent pour l'Afrique du Sud, à une forte prévalence, soit 93 pour cent au Niger. De plus, selon le Rapport mondial sur le développement humain 2013, l'Afrique sub-saharienne a le niveau le plus élevé d'inégalités en matière de santé, tandis que l'Asie du Sud a le niveau le plus élevé d'inégalités dans l'éducation.

10. Selon la FAO, l'évolution de la production alimentaire par habitant a été généralement positive au cours des dernières décennies dans la plupart des régions. En moyenne, la production agricole en Afrique a augmenté d'un peu moins de 1 pour cent par an, par comparaison avec environ 2 pour cent dans l'ensemble des pays en développement. Même si l'Afrique a enregistré une forte instabilité des cours des denrées alimentaires, la production alimentaire par habitant s'est progressivement stabilisée et sa variabilité a été relativement faible par comparaison avec d'autres régions telles que l'Asie ou l'Amérique latine (FAO, 2013).

² Cette section s'inspire en grande partie de deux compilations récentes d'expériences agricoles réussies en Afrique: i) Haggblade, Steven et Peter B. R. Hazell. 2010. Et ii) Spielman, David, J. et Rajul Pandya-Lorch. 2009.

³ Indice de la faim dans le monde publié par l'International Food Policy Research Institute (IFPRI); annuaires statistiques de la FAO sur l'évolution de la faim et de l'agriculture dans le monde; annuaire statistique de la FAO sur l'évolution de la faim et de l'agriculture en Afrique; rapports sur la situation de la sécurité alimentaire dans le monde publiés par la FAO, le Fonds international de développement agricole (FIDA) et le Programme alimentaire mondial (PAM); et les rapports sur le développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

III. État d'avancement - Examen et stratégie de l'initiative «Maintenir l'élan du PDDAA»

11. Au cours des dix dernières années, le PDDAA est devenu un point de référence et un cadre de travail dans le secteur agricole et alimentaire en Afrique. À ce jour, plus de 40 pays se sont engagés dans le processus PDDAA, 40 ont signé des pactes du PDDAA, environ 28 ont élaboré des plans d'investissement détaillés et 20 ont organisé des rencontres d'entreprises pour mobiliser des ressources. Sur le plan régional, la CEDEAO et la CEEAC ont signé des pactes PDDAA et élaboré des plans d'investissement régionaux. L'IGAD a également signé un pacte PDDAA, tandis que le COMESA et la SADC élaborent actuellement des projets de pactes. Le défi immédiat consiste à s'appuyer sur les pactes et les plans d'investissement nationaux et régionaux pour initier une réforme transformative des politiques et des réglementations, des investissements publics catalyseurs et un programme de mise en œuvre qui favoriseront l'augmentation des investissements nationaux effectués par les agriculteurs, les investisseurs privés et une plus grande participation de toutes les parties prenantes. Les engagements du secteur public doivent dépasser les simples augmentations quantitatives pour se focaliser sur des investissements de «qualité».

12. Selon les conclusions de l'examen de 2012-2013 relatif à l'initiative «Maintenir l'élan du PDDAA», ce dernier a contribué à remettre l'agriculture à l'ordre du jour des politiques et des programmes d'action, et à mobiliser un large éventail de parties prenantes autour d'un programme commun. Le PDDAA a servi de point de départ pour impliquer les investisseurs privés nationaux et internationaux; il est vraiment reconnu comme étant une initiative africaine et remporte une très large adhésion politique. Les insuffisances du PDDAA pendant la première décennie peuvent être résumées comme suit: une focalisation excessive sur la question du financement public et sur les problèmes de l'offre tout en accordant trop peu d'attention à la nécessité de faire fonctionner les marchés; une coordination insuffisante entre les ministères et les secteurs; le PDDAA s'est limité aux plans d'investissement et a créé une dépendance financière à laquelle seuls les donateurs pouvaient répondre; les institutions financières africaines (Banque africaine de développement, banques de développement régionales et investisseurs privés) ont été peu impliquées et les organisations d'agriculteurs n'ont pas été systématiquement associées au processus de planification. En outre, le PDDAA ne s'est pas beaucoup attaché, pendant la première décennie, à identifier des réformes spécifiques des politiques visant à promouvoir les investissements du secteur privé national ou à créer des capacités institutionnelles pour fournir les services nécessaires. La fin de la première décennie a également été marquée par une recrudescence de la multiplicité des initiatives, ce qui a abouti à un ensemble hétéroclite croissant d'initiatives d'investissements privés étrangers lancées dans le cadre du PDDAA.

13. Le Sommet de l'Union africaine qui s'est tenu en janvier 2013 a approuvé la stratégie «Maintenir l'élan du PDDAA», consistant à se focaliser sur un certain nombre de résultats assortis de délais qui devront être réalisés dans les cinq à dix prochaines années. Le cadre défini pour ces résultats est basé sur i) la transformation agricole, les capacités agricoles et les conditions favorables à l'agriculture, et ii) la productivité, la production et la création de richesse.

14. Les objectifs généraux de la prochaine décennie sont l'augmentation de 50 pour cent des rendements des cultures céréalières de base, pour les faire passer de la moyenne actuelle se situant entre 1 et 2 tonnes/ha à une moyenne de 2 à 3 tonnes/ha. Globalement, l'objectif de 6 pour cent de croissance annuelle pour la production agricole défini par le PDDAA reste

valable. Si cette croissance est généralisée, elle devrait favoriser une croissance économique globale à deux chiffres similaire à celle des «tigres» asiatiques à des stades de développement comparables. L'objectif fixé par le PDDAA d'allouer au moins 10 pour cent du budget national au secteur de l'agriculture reste également valable et essentiel à l'amélioration des résultats lors des dix prochaines années. Toutefois, l'accent sera mis sur les investissements «de qualité», combinés avec des réformes transformatives des politiques et des réglementations entraînant une augmentation des investissements du secteur privé dans l'agriculture.

IV. Créer des conditions propices aux investissements de la part du secteur privé national, y compris les petites exploitations agricoles et les exploitations familiales.

15. Les études récentes sur la «révolution tranquille» des systèmes agroalimentaires africains⁴ montrent les possibilités importantes d'accélération de l'agriculture tirée par les petits exploitants et du développement des entreprises agro-industrielles en Afrique. Elles apportent certaines des données probantes les plus convaincantes montrant que l'exploitation agricole familiale est la base de la transformation et de la commercialisation de l'agriculture africaine. En substance, l'Afrique connaît actuellement cinq «transformations interdépendantes» rapides du système agroalimentaire, quoiqu'à des rythmes différents selon les régions et les pays: i) urbanisation; ii) changement de régime alimentaire; iii) transformation du système agroalimentaire (dans les systèmes de vente en gros, de transformation et de vente en détail); iv) changements dans les marchés du travail ruraux; et v) développement de la technologie agricole (la transformation agricole).

16. Ces transformations se produisent dans le contexte de l'urbanisation rapide de l'Afrique subsaharienne qui a rattrapé le reste des pays en développement et progresse plus rapidement. Au total, l'Afrique urbaine représente aujourd'hui environ 40 pour cent de la population et consomme plus ou moins 50 pour cent des produits alimentaires, dont 60 pour cent de la totalité des denrées alimentaires commercialisées. Cette évolution signifie que la chaîne d'approvisionnement rural-urbain est passée d'une situation intéressante mais marginale dans les années 80 à une question fondamentale de sécurité alimentaire en 2010. Bien que l'urbanisation se soit produite auparavant dans un contexte d'économies stagneantes, depuis 1998, elle est accompagnée par une solide croissance économique. La combinaison de ces deux dynamiques a changé la donne du développement de l'Afrique.

17. Dans ce contexte, les responsables africains ont une nouvelle grande opportunité de tirer parti de l'énorme potentiel de croissance et de développement diversifiés et de le stimuler. Cette situation implique que la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique est aujourd'hui aussi bien entre les mains des agriculteurs qu'entre celles d'un «groupe invisible» croissant et imposant d'intermédiaires (agriculteurs, transporteurs et grossistes, gérants d'entrepôts et de chambres froides, et unités de transformation) qui rendent ces cinq transformations possibles et dynamiques. Ce «groupe invisible» est le véritable «secteur privé» africain qui contrôle 50 à 60 pour cent de la totalité du marché africain des denrées

⁴ Reardon, T., *et al.*, (2013). The Emerging “Quiet Revolution” in African Agrifood Systems. Brief for “Harnessing Innovation for African Agriculture and Food Systems: Meeting Challenges and Designing for the 21st Century; 25-26 novembre 2013, Centre de conférence de l'Union africaine, Addis-Abeba, Ethiopie.

alimentaires, par comparaison avec le marché global des exportations qui représente entre 5 et 10 pour cent de l'approvisionnement en produits commercialisés. Cette évolution montre aux responsables politiques qu'ils doivent considérer le marché urbain comme une opportunité au moins aussi importante que le marché des exportations, et plus accessible aux petites exploitations agricoles et entreprises familiales (FAO, 2013b).

18. Continuer à encourager les chaînes d'approvisionnement campagne-ville qui se développent rapidement afin de répondre à la demande urbaine n'est pas une tâche facile pour les responsables politiques. Les segments après sortie de l'exploitation, à savoir le segment intermédiaire (transformation et vente en gros/transport) et le segment en aval (vente au détail et étals de vente d'aliments), constituent, pris globalement, 50 à 70 pour cent des dépenses en produits alimentaires des populations urbaines africaines. Cela implique que ces acteurs sont tout aussi importants que les agriculteurs pour la sécurité alimentaire. On trouve de nombreux exemples intéressants de cette croissance dynamique et de cette évolution dans les systèmes agroalimentaires africains partout sur le continent, notamment les minoteries qui vendent le teff au détail sur les marchés d'Addis-Abeba; la chaîne d'approvisionnement en mil au Sénégal avec l'augmentation de l'offre commerciale de mil simple et de mil associé à un produit laitier conditionnés et destinés au marché de Dakar et à l'exportation; la chaîne d'approvisionnement en poulets dans les centres urbains du Nigeria, du Mozambique et de nombreux autres pays africains, suscitant la création d'un large éventail de producteurs avicoles locaux et régionaux; la croissance rapide des entreprises de transformation des produits laitiers, liées aux petits exploitants agricoles au Kenya et en Zambie (Reardon *et al.*, 2013).

19. Ces petites et moyennes entreprises agroalimentaires sont indubitablement le «groupe invisible» dans le débat sur l'alimentation en Afrique. Étant donné qu'on a longtemps pensé qu'elles n'existaient pas, pas plus que les investissements de la population africaine locale dans le secteur agroalimentaire, les pays se sont souvent et trop rapidement tournés vers les institutions paraétatiques ou les multinationales pour obtenir des financements et assurer la coordination des principales chaînes de valeur. Ces chaînes d'approvisionnement qui se développent rapidement ont urgemment besoin qu'on s'y intéresse pour supprimer les blocages infrastructurels tangibles et intangibles qui les freinent, notamment en matière de marchés de gros ruraux, de réseaux électriques de calibre industriel, de routes goudronnées et de ports. Les informations commerciales, les statistiques agricoles et les systèmes de récépissé d'entrepôt sont des biens publics essentiels au bon fonctionnement de systèmes agroalimentaires intégrateurs et à la participation à ces systèmes.

20. Afin de concurrencer les importations à leur avantage sur leurs propres marchés agroalimentaires intérieur et régional en pleine croissance, les agriculteurs et les entreprises agro-industrielles africains devront améliorer les performances de la chaîne de valeur à tous les niveaux. Environ 95 pour cent du marché africain des denrées alimentaires (en valeur) est intérieur (local et régional); le reste est constitué des exportations et des importations. Mais à terme, le marché des exportations mondiales augmentera également en réponse à cette opportunité.

21. Il sera important d'aider un plus grand nombre de petits exploitants agricoles à accéder aux intrants, à des conditions de crédit abordables, aux services ruraux et aux informations de vulgarisation pour leur permettre d'exploiter ce marché en pleine croissance. La mise en œuvre de programmes de protection sociale et de gestion des risques pourrait également s'avérer nécessaire pour prendre en compte les contraintes particulières des petits exploitants

agricoles pauvres en moyens et en ressources. Divers types de coordination seront également nécessaires, notamment des coopératives ou organisations d'agriculteurs pour les aider à prendre de l'envergure, des regroupements de petites et moyennes entreprises de la chaîne d'approvisionnement alimentaire, ainsi que des formations et une assistance commerciale pour optimiser les performances et l'innovation, et la coordination des actions des ministères de l'agriculture avec ceux du commerce, de l'énergie, des finances et des infrastructures afin d'apporter des solutions intégrées aux blocages qui freinent cette nouvelle transformation dynamique (FAO, 2013b).

V. Investir dans un agenda local pour les sciences, la technique et la formation, qui réponde aux besoins et aux objectifs des agriculteurs, en particulier les petits exploitants et l'agriculture familiale

22. Les contributions notables aux avancées scientifiques et technologiques sur le continent qui améliorent la productivité et les moyens de subsistance des petits exploitants agricoles et des exploitations familiales sont les suivantes: nouvelles variétés de bananes en Afrique de l'Est et centrale; variétés de maïs à haut rendement en Afrique de l'Est et australe, gains de productivité dans la culture du manioc; diversification en dehors des principales cultures (par ex. production laitière et horticulture au Kenya); secteur moderne d'exportation de bœuf en pleine expansion au Botswana; production de coton en Afrique de l'Ouest; et thé et floriculture en Afrique de l'Est (Haggblade et Hazell, 2010; FAO, 2011b). Bien que les dirigeants de l'Union africaine se soient engagés en 2006 à allouer 10 pour cent du PIB agricole à la recherche et au développement (R&D) agricoles, la plupart des pays n'ont pas tenu cette promesse. Selon l'analyse de la Banque mondiale et du Système régional d'analyse stratégique et de gestion de connaissances (ReSAKSS), huit sur trente pays ont atteint l'objectif de 1 pour cent en 2011 (2012). L'Union africaine a récemment appelé à la mise en place d'un programme scientifique pour l'agriculture en Afrique (SAAA ou S3A) considéré comme une solution locale et globale à l'insuffisance des financements des systèmes nationaux de recherche, d'éducation et de vulgarisation agricoles. L'Afrique doit accélérer ses mutations techniques et la croissance de sa productivité afin de satisfaire ses besoins en matière de sécurité alimentaire et de développement, mais également pour se hisser à sa place de futur grenier du monde.

23. La population mondiale augmente à tel point qu'en 2040, l'Afrique sera probablement le seul continent disposant de suffisamment de terres et d'eau pour augmenter la production alimentaire afin de nourrir le monde. La difficulté est aggravée par le fait que la population mondiale est de plus en plus consciente de ce qu'elle mange et recherche des aliments plus sains, plus sûrs et plus nourrissants. De plus, la nécessité impérieuse de protéger l'environnement signifie également que l'augmentation de la production doit utiliser moins de terres, d'eau, de produits chimiques, de déchets et de gaz à effet de serre pour être durable. Étant donné que tous ces facteurs augmentent le coût de production des denrées alimentaires, c'est dans ce contexte que l'Union africaine a appelé à la mise en œuvre d'un Agenda scientifique pour l'agriculture en Afrique, précisément pour que *«d'ici 2030 l'Afrique assure sa sécurité alimentaire et nutritionnelle, devienne un acteur scientifique mondial reconnu dans les systèmes agricoles et alimentaires, ainsi que le grenier du monde.»*

24. L'Afrique doit également adopter des mesures favorables à une agriculture, un pastoralisme et un élevage durables et résistants aux aléas climatiques pour les petits exploitants agricoles et l'agriculture familiale. La dégradation des terres, notamment

l'appauvrissement des sols, menace l'agriculture africaine; chaque année, environ six millions d'hectares de terres productives sont perdus. La croissance rapide de la population aggrave le problème et le continent devient également plus vulnérable aux phénomènes météorologiques extrêmes. Dans de nombreux pays africains, la durabilité et l'agriculture adaptée à l'évolution du climat n'ont pas encore été pleinement intégrées dans les plans agricoles nationaux. L'intensification durable de l'agriculture exige un cadre global d'utilisation des terres et de système alimentaire, les agriculteurs bénéficiant d'un meilleur accès aux informations, aux politiques et aux services. Les cultures résistantes à la sécheresse, l'agroforesterie, les systèmes de collecte de l'eau de pluie, la gestion intégrée de la fertilité des sols et l'agriculture de conservation doivent également être appliqués le cas échéant (FAO, 2011a).

VI. Contributions efficaces du PDDAA au renforcement des capacités systémiques pour des mesures et une mise en œuvre axées sur les résultats

25. Malgré le manque de soutien et d'opportunités commerciales, les petits exploitants agricoles produisent au moins 80 pour cent de toutes les denrées consommées sur les marchés alimentaires d'Afrique. Lorsqu'ils ont bénéficié de politiques encourageantes et stables, et ont pu davantage faire entendre leur «voix» dans les processus d'élaboration de politiques, ils ont démontré qu'ils étaient capables de réagir aux possibilités offertes par les politiques et aux opportunités commerciales. Ces capacités sont avant tout nécessaires pour analyser et élaborer les politiques, les stratégies et les programmes, pour les mettre en œuvre de manière systématique et ensuite pour examiner, diffuser les enseignements et les réviser de manière itérative pour obtenir de meilleurs résultats et des effets tangibles. Les statistiques agricoles régulièrement actualisées et l'analyse empirique des politiques contribuent à la prise de décisions fondée sur des données probantes indispensable pour que les dépenses publiques gérées de manière rigoureuse et les politiques aient un plus grand impact. Le PDDAA donne la possibilité de soutenir les efforts de mise en œuvre aux niveaux national, régional et continental afin d'améliorer les résultats et l'impact positif dans le secteur de la petite agriculture.

26. Au niveau national, les Plans nationaux d'investissement dans l'agriculture du PDDAA doivent être ancrés dans les priorités et les politiques nationales existantes, avec une forte détermination politique à dynamiser les acteurs susceptibles de les traduire en actions et en résultats positifs. Pour ce faire, il est impératif d'impliquer le secteur privé national qui traite avec les petits exploitants agricoles, ainsi qu'avec les entreprises agro-industrielles plus formelles. La création et l'application de mécanismes qui encouragent les investissements responsables dans l'agriculture, tels que les principes pour des investissements agricoles responsables, permettent de demander des comptes aux acteurs sur la réalisation des objectifs nationaux du secteur. Ensuite, les divers ministères, en collaboration avec le secteur privé et les acteurs non étatiques, doivent définir un ensemble de priorités pour les réformes transformatives des politiques et des réglementations qui peuvent être effectuées avec un effort financier minimum. Ces deux activités sont essentielles pour lancer des initiatives locales et orienter les investissements publics de manière à supprimer les obstacles à la mobilisation de ressources financières nationales et saisir les opportunités d'amélioration de la rentabilité des petites exploitations agricoles familiales. Elles sont également indispensables à la participation des petits exploitants agricoles et des entrepreneurs à ce processus de transformation dynamique dans les systèmes agroalimentaires africains.

27. Au niveau régional, le renforcement des capacités est vital pour les communautés économiques régionales qui appuient l'agriculture et le processus PDDAA au niveau national. Ce renforcement est particulièrement important pour promouvoir la solidarité autour des difficultés et des opportunités communes, le partage des informations, des installations et des ressources. La capacité de mettre en œuvre de manière cohérente et prévisible les accords commerciaux et d'intégration régionaux est une priorité. Étant donné que les gouvernements africains tirent de plus en plus les enseignements des réussites et des échecs les uns des autres, l'utilisation accrue du Mécanisme africain d'examen par les pairs (MAEP) offre des avantages potentiels sur les questions de politiques publiques, d'investissements et de capacités institutionnelles.

28. Au niveau continental, la CUA et l'Agence du NEPAD doivent continuer à renforcer les capacités institutionnelles, ainsi qu'en matière d'élaboration de politiques et d'exercice de responsabilités des pays africains en appuyant la mise en œuvre des activités suivantes: i) renforcement et alignement des capacités d'examen des dépenses publiques dans le secteur agricole et d'examen sectoriel conjoint; ii) suivi de la mise en œuvre de la Déclaration de Maputo de juillet 2003 sur l'agriculture et la sécurité alimentaire en Afrique et renforcement des capacités de suivi et d'évaluation de mise en œuvre; iii) augmentation des investissements agricoles prenant en compte la nutrition dans les plans nationaux d'investissement dans l'agriculture et les processus nationaux d'exécution du PDDAA visant à supprimer la faim et la malnutrition en se concentrant plus particulièrement sur les groupes les plus vulnérables; iv) promotion de l'agriculture tenant compte des aléas climatiques et aide apportée aux pays et aux plans nationaux d'investissement dans l'agriculture pour intégrer l'initiative de l'Union africaine sur les politiques foncières; v) accroître la focalisation spécifique sur l'intégration et la prise en compte des questions liées à l'égalité des sexes et aux jeunes.

VII. Rôle joué par la FAO dans l'appui à l'exécution du PDDAA

29. En vue de renforcer les contributions de la FAO à l'exécution des programmes PDDAA aux niveaux national, régional et continental, l'Organisation a lancé deux activités importantes en 2013 qui aideront à solidifier son engagement et à aligner ses capacités sur les activités entrant dans le cadre du PDDAA pour l'exercice biennal à venir. Premièrement, du 29 juin au 1^{er} juillet 2013, la FAO a collaboré avec la Commission de l'Union africaine et l'Institut Lula pour héberger une réunion de haut niveau à Addis Abeba (Ethiopie), intitulée «Vers la Renaissance africaine – un partenariat renouvelé en vue d'une approche unifiée pour en finir avec la faim en Afrique d'ici à 2025 dans le cadre du PDDAA». Ce partenariat renouvelé et renforcé vise à intensifier les efforts et mobiliser la force collective de toutes les parties prenantes pour influer sur les activités en cours des gouvernements et de leurs partenaires du développement pour éradiquer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition en Afrique.

30. Ce partenariat s'efforcera d'«ajouter de la valeur» aux programmes et aux plans lancés dans le cadre du PDDAA en mobilisant un engagement politique durable, en identifiant et en comblant les lacunes de leur conception et de leur mise en œuvre, en facilitant la montée en puissance des mesures efficaces et en créant un élan en faveur d'une participation beaucoup plus large des acteurs publics et privés aux niveaux national et international, en renforçant le rôle de la société civile, la transmission entre pairs des expériences réussies dans les pays et la mise à profit de nouvelles formes de partenariat innovant et de solidarité.

31. Dans la Déclaration issue de la réunion de haut niveau, approuvée lors du Sommet de l'Union africaine de janvier 2014, les chefs d'État africains s'engagent à en finir avec la faim sur le continent d'ici 2025. La feuille de route de la réunion de haut niveau recommande des actions conjointes pour la prise en compte et la concrétisation du partenariat renouvelé en vue d'une approche unifiée pour en finir avec la faim en Afrique dans le cadre du PDDAA, qui seront mises en œuvre principalement avec les ressources et l'assistance des partenaires techniques et du développement.

32. Deuxièmement, la contribution de la FAO au partenariat renouvelé en vue d'une approche unifiée pour en finir avec la faim en Afrique dans le cadre du PDDAA, initiée en 2013, deviendra une initiative régionale interne de la FAO qui sera mise en œuvre en Afrique dans le cadre du Plan à moyen terme 2014-2017 et du Programme de travail et budget 2014-2015 de la FAO. Cette initiative régionale créera en Afrique un mécanisme intégré, coordonné et axé sur la demande, destiné à fournir les produits et services de la FAO aux États Membres, aux communautés économiques régionales, à l'Union africaine et à l'Agence de planification et de coordination du NEPAD, en s'appuyant sur des mesures récentes et en répondant à des demandes, des priorités et des besoins spécifiques pour faire progresser la mise en œuvre du PDDAA. Ces activités comprendront les contributions de la FAO à l'Année de l'agriculture et de la sécurité alimentaire fixée en 2014 par l'Union africaine et à l'Année internationale de l'agriculture familiale proclamée également en 2014 par les Nations Unies.

33. La FAO a également continué d'aider les pays africains et les communautés économiques régionales à élaborer des pactes et les documents d'orientation correspondants, des plans nationaux d'investissement et des propositions de financement du Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire. Depuis 2012, les pays qui ont soit bénéficié de l'aide de la FAO dans ce cadre, soit en ont fait la demande, sont les suivants: la plupart des pays membres de la CEEAC, l'Afrique du Sud, les Comores, Djibouti, la Guinée Bissau, le Lesotho, Madagascar, la Mauritanie, le Mozambique, les Seychelles, le Swaziland et la Zambie. En outre, deux communautés économiques régionales (l'IGAD et la SADC) reçoivent un appui pour l'élaboration des pactes et des plans d'investissement régionaux. À ce jour, une quarantaine de pays africains et de communautés économiques régionales ont signé des pactes PDDAA, 28 environ ont mis au point des plans d'investissement et 25 réunions d'affaire ont été organisées. Quinze pays se partagent un montant total de 563,5 millions d'USD obtenus dans le cadre du Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire.

VIII. Recommandations

34. Compte tenu de tout ce qui précède, les recommandations suivantes peuvent être formulées concernant la situation de la sécurité alimentaire et de l'agriculture dans la région, l'exécution du PDDAA, les petits exploitants agricoles et l'agriculture familiale.

35. Situation de l'alimentation et de l'agriculture dans la région

i. Les gouvernements africains doivent intégrer efficacement les objectifs nutritionnels et les investissements agricoles prenant la nutrition en compte dans les plans du secteur agricole.

36. Exécution du PDDAA

- ii. Les dirigeants africains doivent renouveler leur engagement à augmenter leurs investissements publics dans l'agriculture conformément aux Accords de Maputo et à consacrer une part croissante des recettes fiscales tirées du secteur des ressources naturelles à une croissance et un développement agricoles diversifiés.
- iii. Les gouvernements africains, le secteur privé et les organisations de la société civile doivent s'engager à renforcer leur partenariat et à trouver des solutions innovantes aux problèmes d'élaboration de politiques, institutionnels, de financement et technologiques pour l'amélioration des résultats du système agroalimentaire.
- iv. Les dirigeants africains doivent inclure des mesures systématiques dans les plans d'investissement agricoles afin de donner la priorité aux interventions éprouvées qui encouragent les opportunités de moyens de subsistance et d'emploi pour les femmes et les jeunes, réduisent les pertes après récolte et favorisent un secteur agricole durable et résistant aux aléas climatiques.
- v. Les gouvernements africains doivent faire le maximum pour fournir des données à jour et fiables sur les dépenses publiques afin d'améliorer la transparence, l'établissement de priorités et l'impact.

37. Petits exploitants agricoles et agriculture familiale

- vi. Les dirigeants africains doivent intensifier leurs efforts pour résoudre les problèmes qui limitent le plus la productivité, les revenus et la sécurité alimentaire des petits exploitants agricoles et de l'agriculture familiale, notamment en soutenant les organisations d'agriculteurs et les coopératives pour qu'elles aient plus de poids, en créant des instruments de financement, ainsi que des programmes de protection sociale et des instruments de gestion des risques ciblés pour accroître leur résilience.
- vii. Les gouvernements doivent promouvoir l'ouverture et une véritable action commune des acteurs étatiques et non étatiques aux niveaux régional, national et local, afin de favoriser la responsabilisation, la transparence, les résultats et la compétitivité du système agroalimentaire et des chaînes de valorisation des produits.
- viii. Les responsables africains doivent encourager la réforme foncière et appliquer les droits fonciers en prenant en compte le cadre et les directives de l'Union africaine.
- ix. Les gouvernements africains doivent régulièrement investir dans les systèmes d'information sur le secteur agricole.
- x. Les mesures publiques doivent donner la priorité aux investissements dans les infrastructures, aux dépenses engagées pour les biens publics catalyseurs, aux politiques transformatives et aux réformes des réglementations afin d'accroître les investissements du secteur privé dans la transformation agroalimentaire et la création de valeur ajoutée.

Documents consultés

1. AGRA, (2012), AGRA dans le rapport de 2011 – Investing in Sustainable Agricultural Growth: A Five-Year Status Report. Nairobi, Kenya: Alliance for a Green Revolution in Africa (AGRA).
2. Binswanger-Mkhize, P., (2009), Malawi Agricultural Growth Performance and Challenges, (non publié).
3. Dalberg Global Development Advisors, (2012), Catalyzing Smallholder Agricultural Finance.
4. FAO et IIED, (2010), Making the Most of Agricultural Investment: A Survey of Business Models That Provide Opportunities for Smallholders.

5. FAO, (2007), “Recensement mondial de l'agriculture”.
6. FAO, FIDA et PAM, (2013), *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde 2013. Les multiples dimensions de la sécurité alimentaire*. Rome, FAO.
7. FAO, (2013), Annuaire statistique 2013 de la FAO. L'alimentation et l'agriculture dans le monde. Rome, FAO, (2012), Smallholder Business Models for Agribusiness-led Development: Good Practice and Policy Guidance.
8. FAO (2013a), Small Farmers: Policies to facilitate transition.
9. FAO (2013b), Small holder integration in changing food markets.
10. FAO (2011a), Climate change and food systems resilience in Sub-Saharan Africa.
11. FAO (2011b), Produire plus avec moins: Guide à l'intention des décideurs sur l'intensification durable de l'agriculture paysanne.
12. Food Security Taskforce, (2012), Report of The High-Level Expert Committee to The Leading Group on Innovative Financing for Agriculture, Food Security and Nutrition, International Expert Report.
13. Garnett, T. et Godfray, C., (2012), Sustainable intensification in agriculture. Navigating a course through competing food system priorities, Food Climate Research Network and the Oxford Martin Programme on the Future of Food, University of Oxford, UK.
14. Gradl, C. *et al.*, (2012), Growing Business with Smallholders: A Guide to Inclusive Agribusiness, Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du développement (BMZ).
15. Haggblade, S., et Hazell. P., (2010), Successes in African Agriculture. Lessons for the Future, International Food Policy Research Institute (IFPRI) FIDA, 2012, Revolutionizing Agriculture Finance in Africa: Reducing risk, Scaling Up and Reaching Out.
16. IFPRI, Concern Worldwide, Institute of Development Studies, (2013), Global Hunger Index: The Challenge of Hunger: Building Resilience to Achieve Food and Nutrition Security, Bonn / Washington, DC / DublinLele, *et al.* (2013), Patterns of Structural Transformation and Agricultural Productivity Growth: With Special Focus on Brazil, China, Indonesia and India.
17. Lutz, W. et S. KC. (2013), “Demography and Human Development: Education and Population Projections.” Human Development Research Paper. Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport mondial sur le développement humain, New-York.
18. Mkandawire, R., Elimination of Poverty and Hunger in Africa: An Alluring Mirage, A Distant Echo or A Reality? (non publié).
19. Mukonyora, B., (2013), Financing African Agriculture: An imperative for inclusive Innovative Financing (non publié).
20. Agence du NEPAD (2013), Agriculture, Food Security and Nutrition: CAADP Implementation Support. Rapport 2013.
21. ONE, (2013), The Maputo Commitments and the 2014 African Union Year of Agriculture
22. Reardon, T., Tscharley, D., Minten, B., Haggblade, S., Timmer, P., et Liverpool-Tasie, S., (2013), The Emerging “Quiet Revolution” in African Agrifood Systems. Brief for “Harnessing Innovation for African Agriculture and Food Systems: Meeting Challenges and Designing for the 21st Century; 25-26 novembre 2013, Centre de conférence de l'Union africaine, Addis-Abeba, Ethiopie.
23. Spielman, D., et Pandya-Lorch. R., (2009), Millions Fed. Proven Successes in Agricultural Development, International Food Policy Research Institute (IFPRI).
24. Sustaining CAADP Momentum into The Next Decade, African Union Implementation Report, juillet 2012.
25. Timmer, P.C (1988), The Agricultural Transformation: Hollis Chenery & T.N. Srinivasan (ed.) Handbook of Development Economics, chapitre 08, pages 275-331, 1988.
26. ONU (2010), International Year of Youth: Regional Review of Youth in Africa.
27. DAES, (2007), “Rural Population, Development and the Environment”.
28. PNUD, (2013), Rapport mondial sur le développement humain 2013 «L'essor du Sud: le progrès humain dans un monde diversifié» World Economic Forum (WEF) & Boston Consulting Group, (2009), The Next Billions: Business Strategies to Enhance Food Value Chains and Empower the Poor.